

Commission Locale de l'Eau

SAGE de la Haute-Somme





Ordre du jour



- Approbation du compte-rendu de la réunion de CLE du 10 avril 2009
- ② Bilan de la consultation de la CLE par rapport au SDAGE et au Programme de mesures du bassin Artois-Picardie
- Articulation DCE/SDAGE/SAGE Haute Somme
- 4 Avis de la CLE sur les Plans de Gestion INGON et OMIGNON
- 6 Perspectives et Questions diverses



O Approbation du compte-rendu de la réunion de CLE du SAGE Haute Somme du 10 avril 2009 à Clastres



② Bilan de la consultation de la CLE du SAGE Haute Somme sur le SDAGE et le Programme de Mesures du bassin Artois-Picardie





② Consultation SDAGE Artois-Picardie/Programme de mesures



SDAGE

Enjeu 1 : Gestion qualitative des milieux aquatiques

Orientation 6 : Réduction/suppression à la source des rejets de substances toxiques

Disposition 8 : Réduction de l'utilisation des phytosanitaires pour les exploitants agricoles, les collectivités et les gestionnaires d'espaces.

Ajout de l'ambition « <u>zéro phytosanitaires</u> » pour les collectivités.

(Possibilité d'adhérer à la charte d'entretien des groupes régionaux phytosanitaires).



② Consultation SDAGE Artois-Picardie/Programme de mesures



SDAGE

Enjeu 3: Gestion et protection des milieux aquatiques

Orientation 26 : Préserver et restaurer la fonctionnalité écologique et la biodiversité





© Consultation SDAGE Artois-Picardie/Programme de mesures



Additif au SDAGE

Objectif de bon état écologique :

Report de l'atteinte du <u>bon état de la Cologne en 2021</u>, initialement prévue en 2015





② Consultation SDAGE Artois-Picardie/Programme de mesures



SDAGE

Territoire
« Somme aval et Cours d'eau côtiers »
Affiché en SAGE en phase d'émergence

Rendu sur les avis SDAGE

Remarques sur les <u>PCB</u> prises
en considération
pour le territoire de la Somme

Travaux du Plan national et Comité interdépartemental
sur les PCB en cours



② Consultation SDAGE Artois-Picardie/Programme de mesures



PCB

Plan national

- ✓ Objectif : réduire les émissions et limiter l'exposition des consommateurs de poissons
- √ 2008 : Mise en évidence de la contamination des sédiments de plusieurs cours d'eau français arrêté préfectoraux interdisant la commercialisation
- ✓ 2008-2010 : étude d'imprégnation des PCB sur les consommateurs en cours Sélection 5 sites « contaminés », dont 2 tronçons sur la Somme (Saint-Quentin/Saint-Simon et Ham/Péronne)

Comité interdépartemental Aisne/Somme

√ 1e campagne d'analyse en 2008 :

Peu de PCB dans les eaux pluviales, résiduaires et industrielles Souvent observés dans les sédiments

Pas de source de contamination continue/active

Contamination historique/diffuse

✓ Campagne d'analyse en 2009 :

Localisation des sites polluées

Résultats à venir

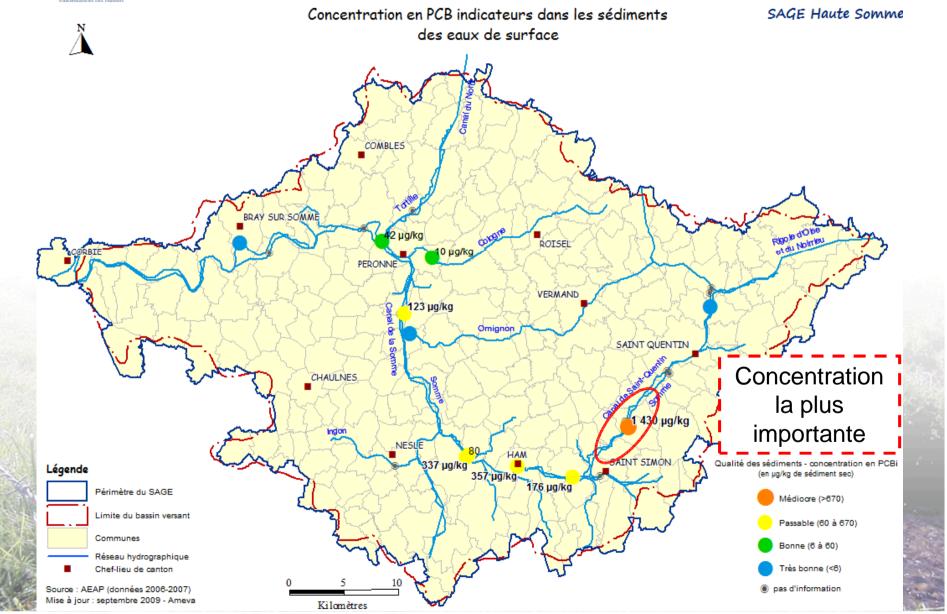
Levée d'une partie de l'interdiction de commercialisation :

- Poissons blancs
- Fleuve Somme et affluents, sauf entre Artemps et Séraucourt-le-Grand



© Consultation SDAGE Artois-Picardie/Programme de mesures







Articulation

Directive Cadre sur l'Eau/SDAGE/SAGE basée sur l'état des lieux et le diagnostic du SAGE Haute Somme



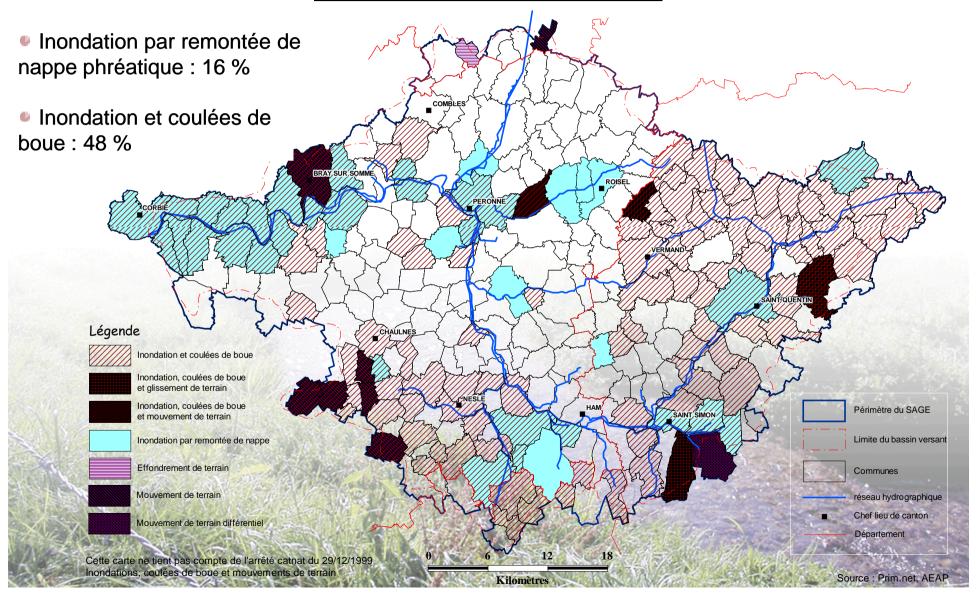
Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme







Les risques naturels sur le territoire de la Haute Somme



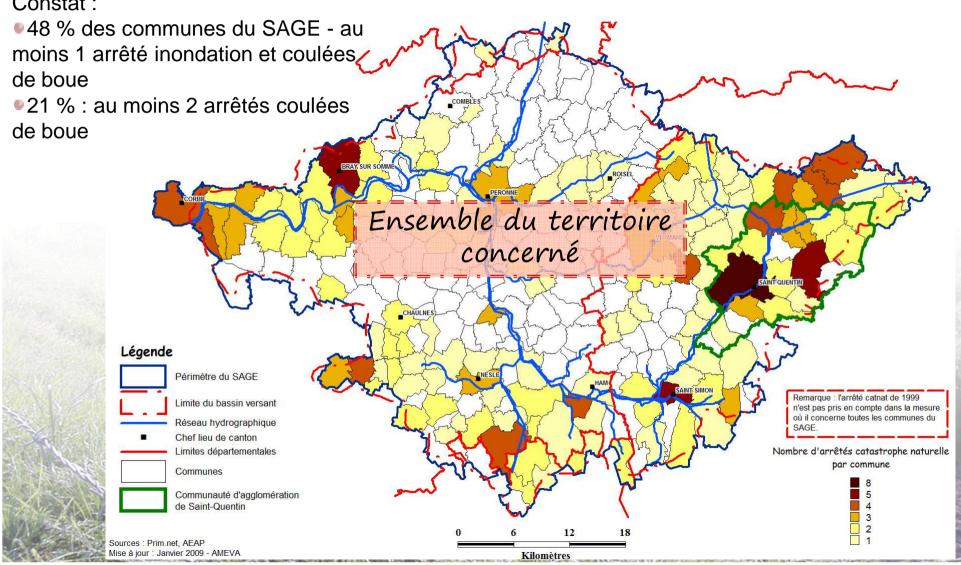




L'érosion des sols :

un problème majeur sur la Haute Somme

Constat:







<u>Erosion des sols : un problème majeur sur</u> <u>la Haute Somme</u>

ENJEUX: Habitations, Qualité milieux naturels, Infrastructures, Parcelles agricoles













Prévention

Risques majeurs

Prévision

Protection





<u>Erosion des sols : un problème majeur sur</u> <u>la Haute Somme</u>

SAGE : 2 études engagées sur le territoire du SAGE HS

Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin 14 sous bassins de la Somme – 3280 ha

Communauté de Communes du Canton de Combles 15 sous bassins de la Somme – 4615 ha

- Maîtrise ouvrage : AMEVA
- > Financement approuvé en COPIL Plan Somme

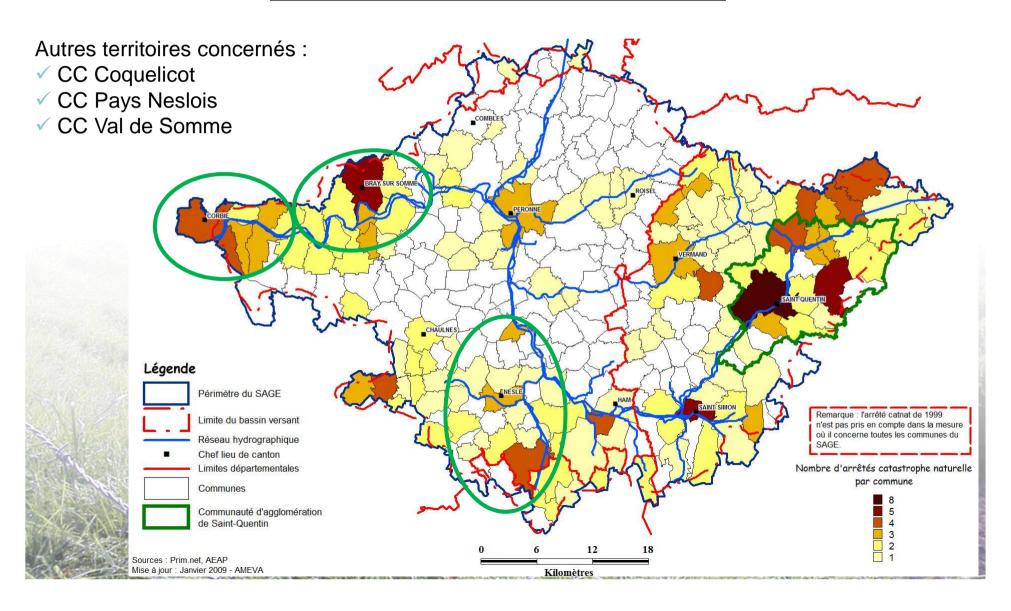
Réponse au SDAGE :

- Orientation 2 : Maîtriser les rejets par temps de pluie en milieu urbain par des voies alternatives et préventives
- Orientation 4 : Adopter une gestion des sols et de l'espace agricole permettant de limiter les risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants
- Réponse à la DCE : Atteinte du bon état écologique des masses d'eaux pour 2015 (dégradation de la qualité des eaux // MES)





<u>L'érosion des sols :</u> <u>un problème majeur sur la Haute Somme</u>

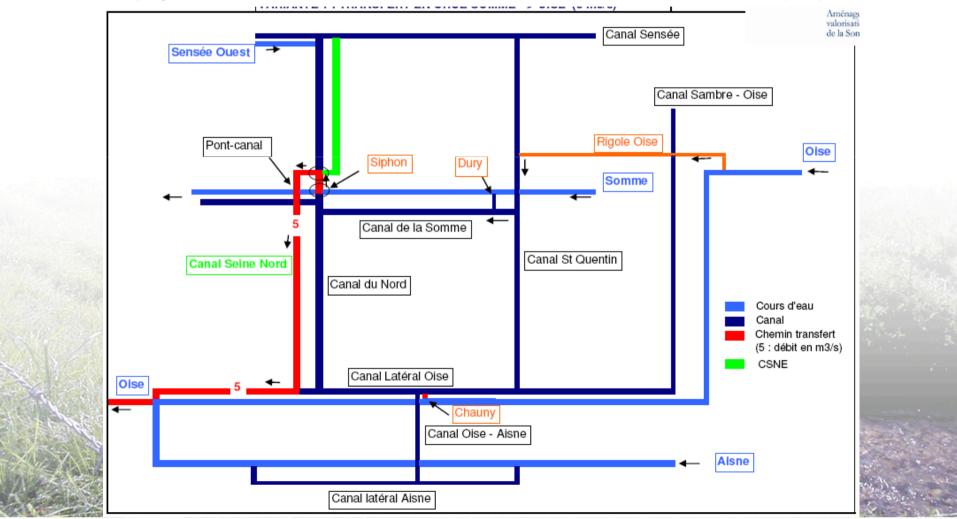






Le pompage à Péronne : Un moyen de lutte contre les inondations

➤ Enjeu : Lutte contre les inondations : Rôle mis en évidence dans étude modélisation Sogreah Pompage de 5m³/s dans la Somme à Péronne vers le Canal Seine-Nord Europe, puis l'Oise

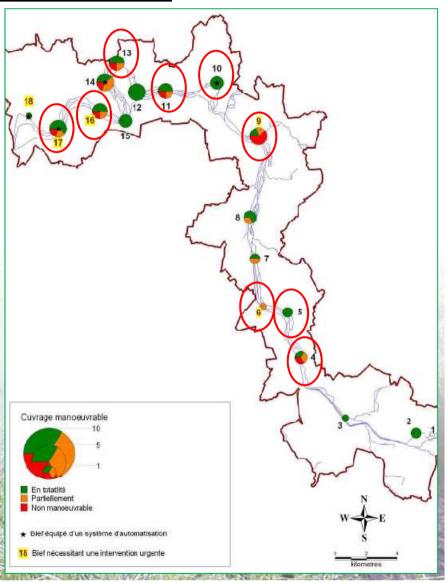






<u>L'automatisation des vannages :</u> <u>un outil de lutte contre les inondations</u>

- > 9 ouvrages concernés par les travaux
- ➤ Enjeu : Lutte contre les inondations
 → Rôles mis en évidence dans étude modélisation Sogreah
 - Meilleure gestion des crues de faible occurrence
 - Favorable à la solution de pompage de Péronne vers canal Seine Nord Europe (5 m³/sec)









Risques majeurs

Prévision

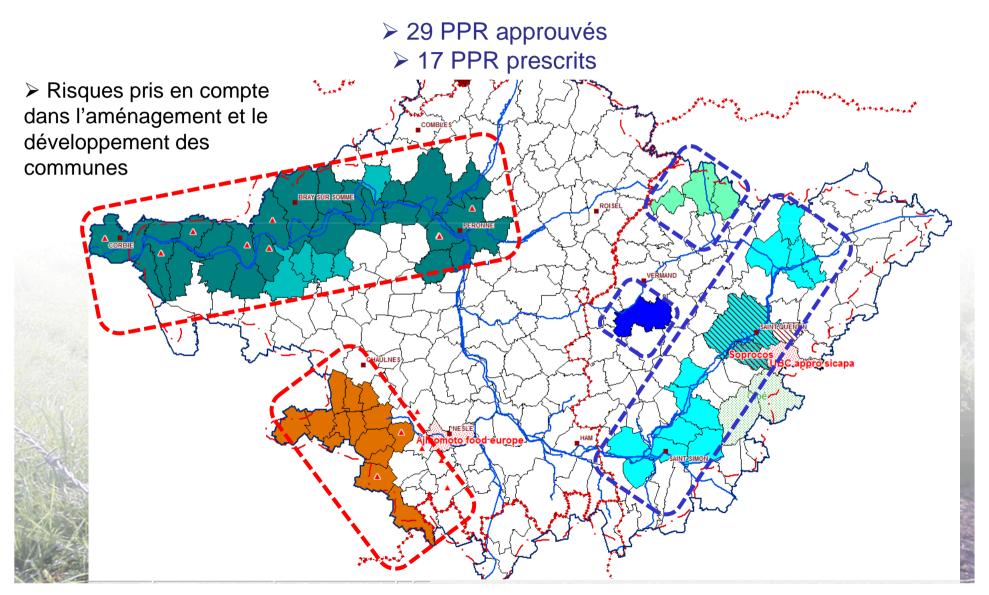
Protection



8 Risques majeurs : prévention



Les Plans de Prévention des Risques : la Haute Somme, un territoire bien protégé







<u>Les Plans de Prévention des Risques :</u> <u>la Haute Somme, un territoire bien protégé</u>

PPR inondations et coulées de boue Vallée de la Somme dans l'Aisne

✓ PPR prescrit (13 communes concernées)

ENJEUX

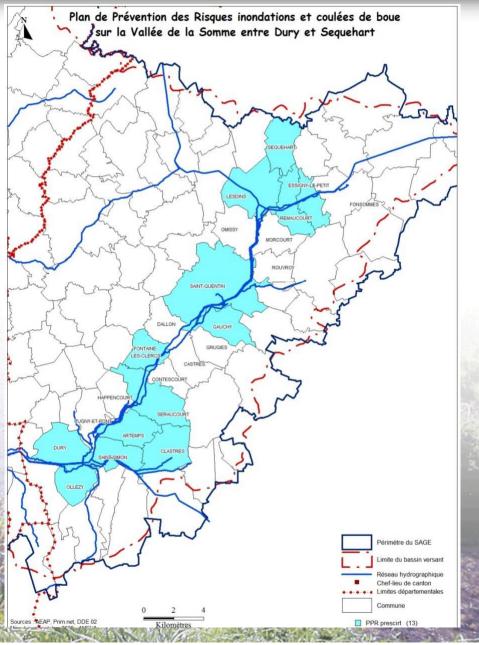
Limiter la vulnérabilité Réduire les risques

→ Mise en cohérence avec le PPRi Vallée de la Somme

Réponse à la « Directive inondations » :

- √ Evaluation des risques
- √ Cartes des zones inondables

Réponse à la Directive inondations





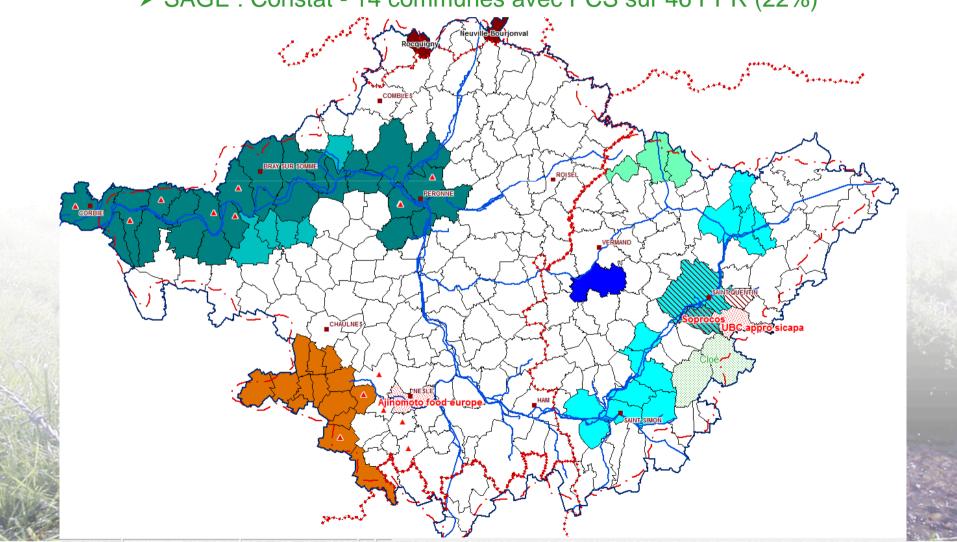
8 Risques majeurs : prévention



L'information préventive

Outil existant : Plan Communal de Sauvegarde si PPR

> SAGE : Constat - 14 communes avec PCS sur 46 PPR (22%)







L'information préventive

- SAGE HS: Formation des élus aux risques majeurs aide dans la réalisation de leur PCS
 - ➤ Maitrise d'ouvrage : AMEVA
 - > Travail en collaboration avec l'Etat et l'URCPIE Picardie

Session sur le territoire du SAGE - 25 novembre 2009

Communes et EPCI invités



Réponse au SDAGE :

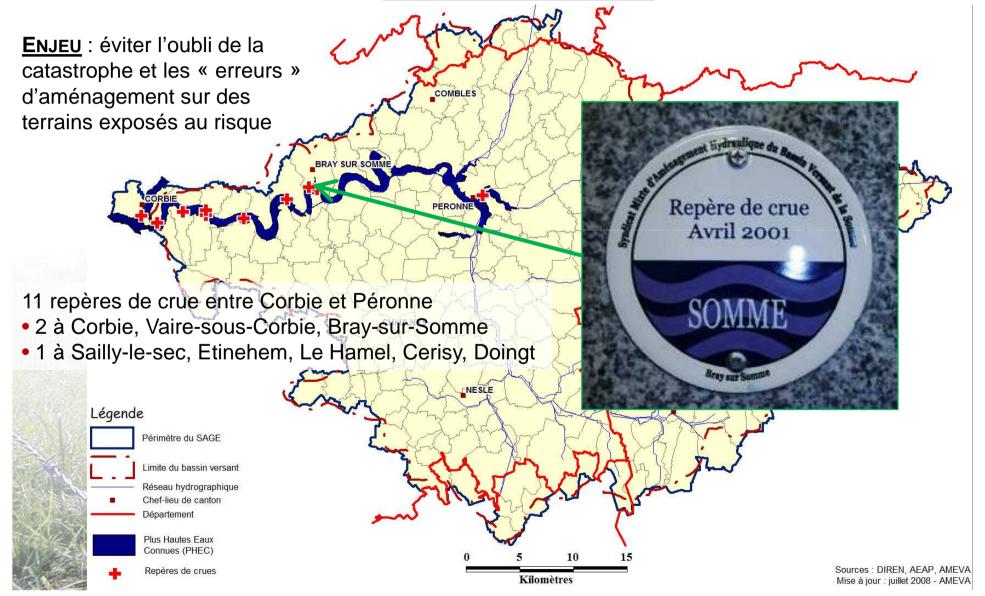
Orientation 33 – former, informer, sensibiliser



Risques majeurs : prévention



Les repères de crue : un outil important dans la culture du risque







Prévention

Risques majeurs

Prévision

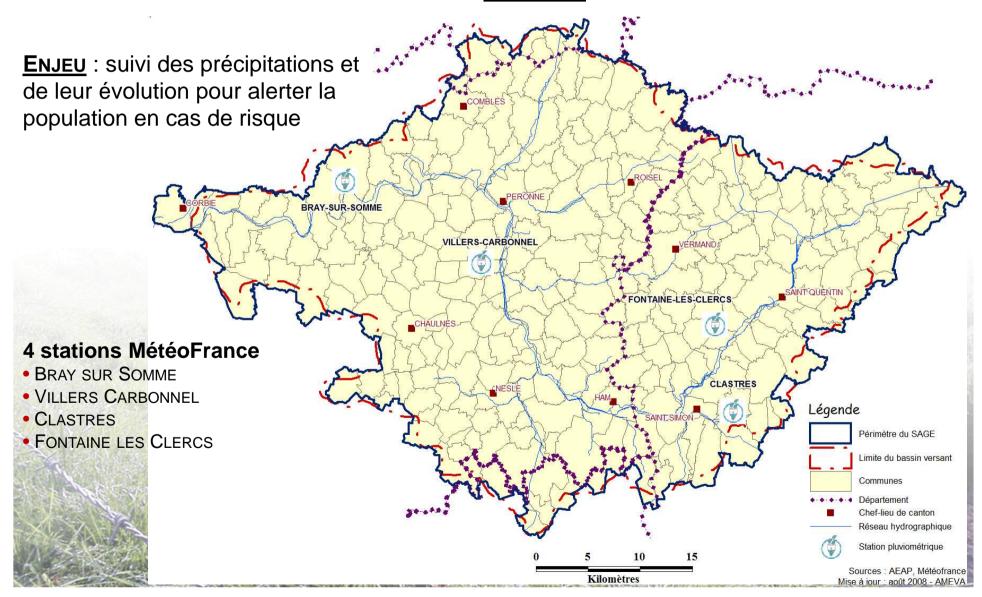
Protection



8 Risques majeurs : prévision



Les stations MétéoFrance : outil indispensable de la prévision

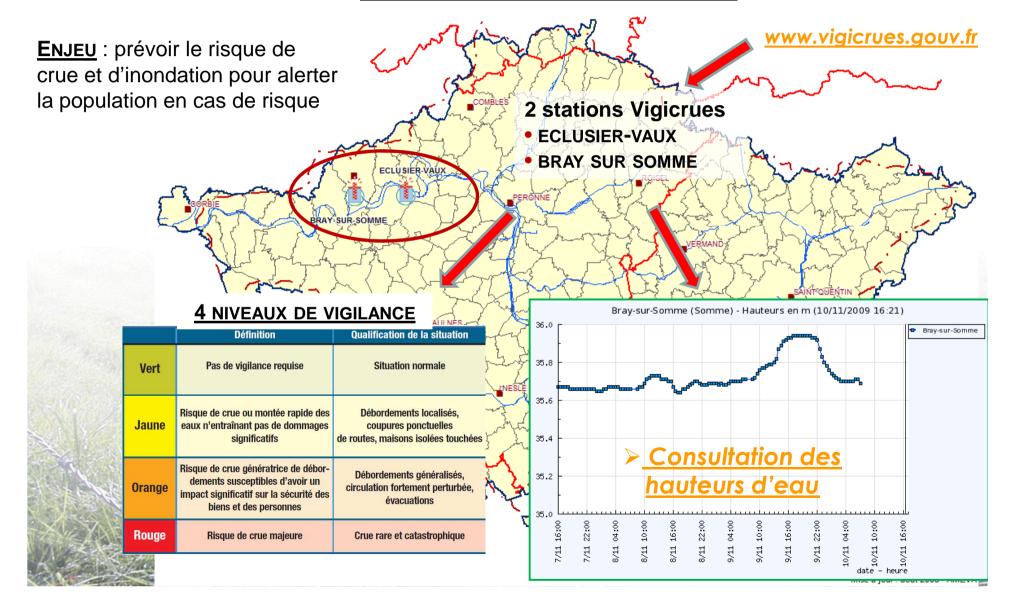




8 Risques majeurs : prévision

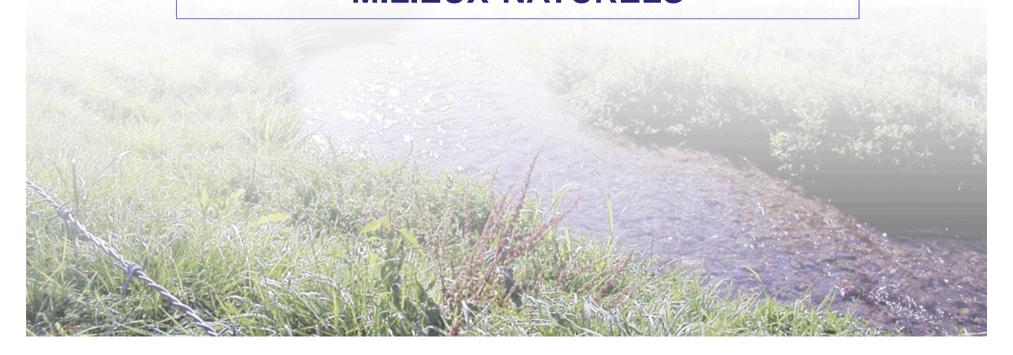


<u>Le Service de Prévision des Crues (SPC) Artois-Picardie :</u> <u>outil indispensable de la prévision</u>





✓ GESTION ET PROTECTION DES MILIEUX NATURELS







Gestion et protection des milieux naturels

<u>Zones</u> <u>humides</u>

Cours d'eau





Enjeu: Restauration des milieux aquatiques

Les zones humides

Définition d'une zone humide (loi sur l'eau de 1992)

« On entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année […] »

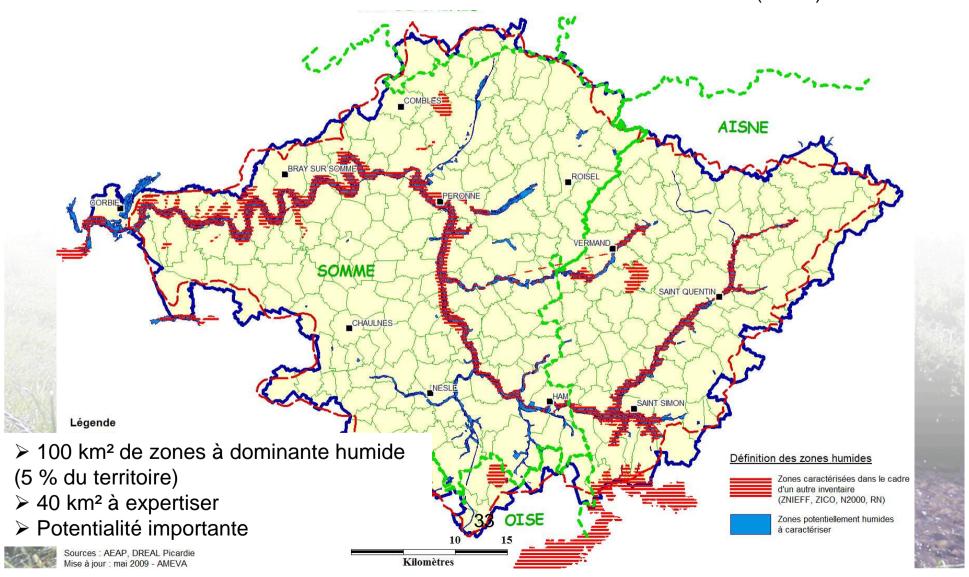
A quoi servent-elles? Fonctions de régulation des crues, fonction épuratoire, fonction d'habitats pour de nombreuses espèces-biodiversité, fonction de récréation ou d'éducation, etc....





Enjeu: Restauration des milieux aquatiques

Les zones humides du bassin de la Haute Somme (AEAP)







Restauration d'une zone humide Le marais d'Isle

- ➤ Gérée par la CA de Saint-Quentin 3 eme plan de gestion en cours
- Soutien technique du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
- Zone humide de 50 hectares
- > Espèces protégées et remarquables
- Zone de migration



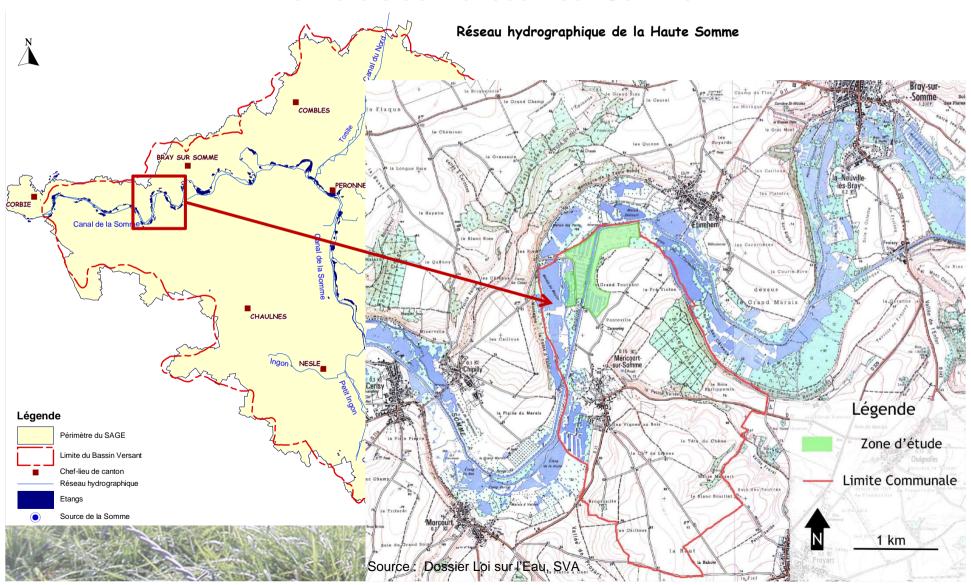








Restauration d'une zone humide Le marais de Méricourt-sur-Somme







Restauration d'une zone humide

Le marais de Méricourt-sur-Somme

Avant travaux

Maitrise d'ouvrage : SVA

Objectifs/Enjeux

Réhabilitation écologique

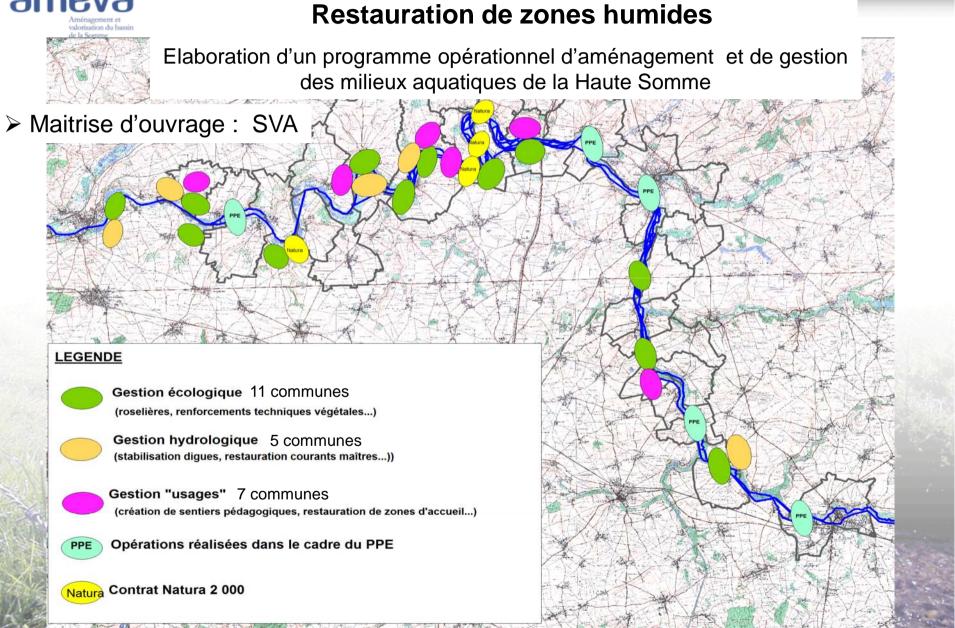
- ✓ Transformation « trous d'eau »
- ✓ Suppression des HLI
- ✓ Gestion par pâturage
- ✓ Aménagement de frayères
- ✓ Développement écotourisme

Pendant les travaux





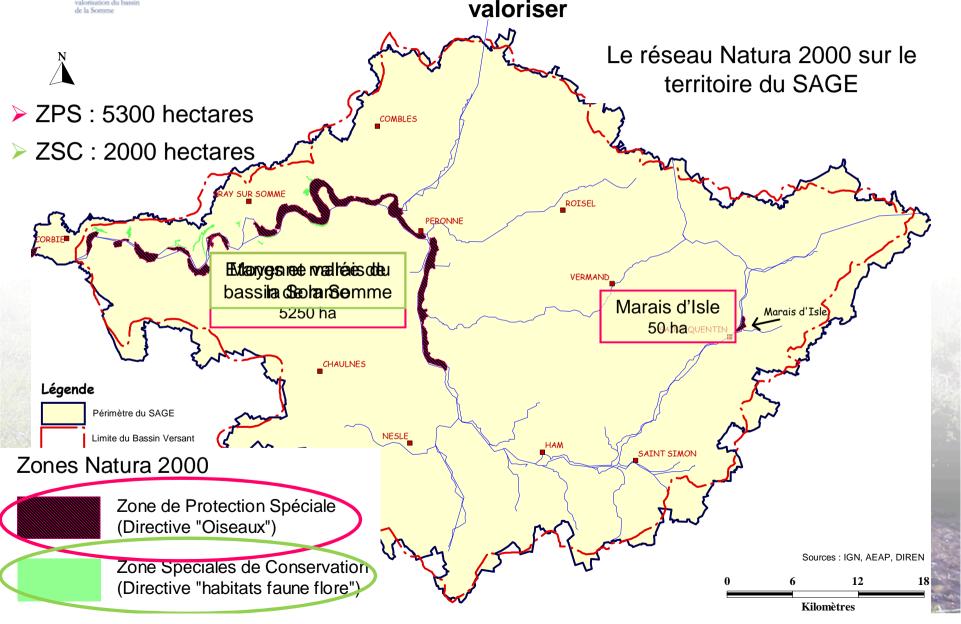








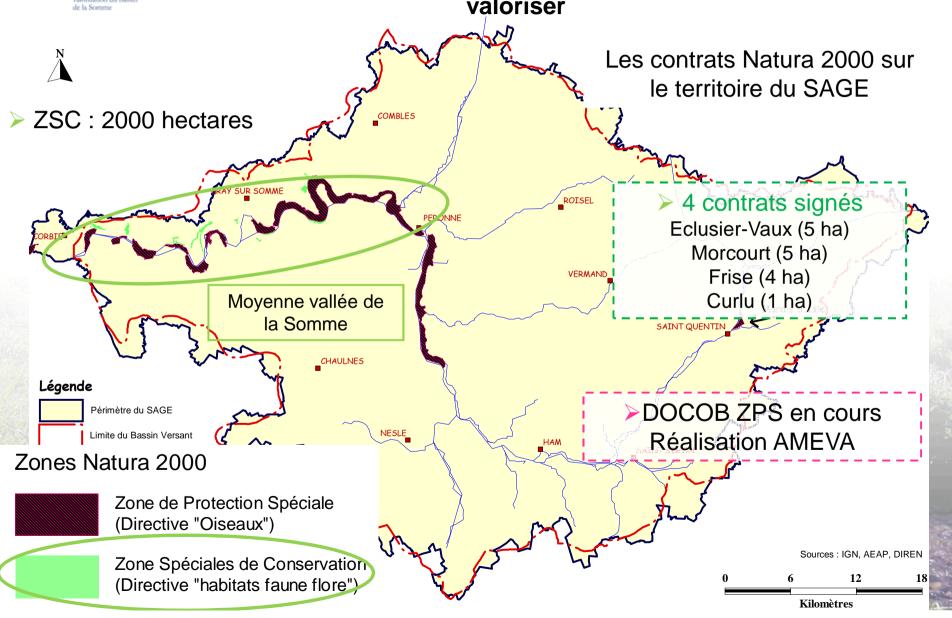
La Haute Somme : une richesse naturelle à préserver et valoriser







La Haute Somme : une richesse naturelle à préserver et valoriser







Gestion et protection des milieux naturels

Zones humides

Cours d'eau







Réponse au SDAGE :

Enjeu 3 : gestion et protection des milieux aquatiques

Réponse à la DCE :

Obligation d'atteindre le bon état en 2015







GESTION DE LA RESSOURCE EN

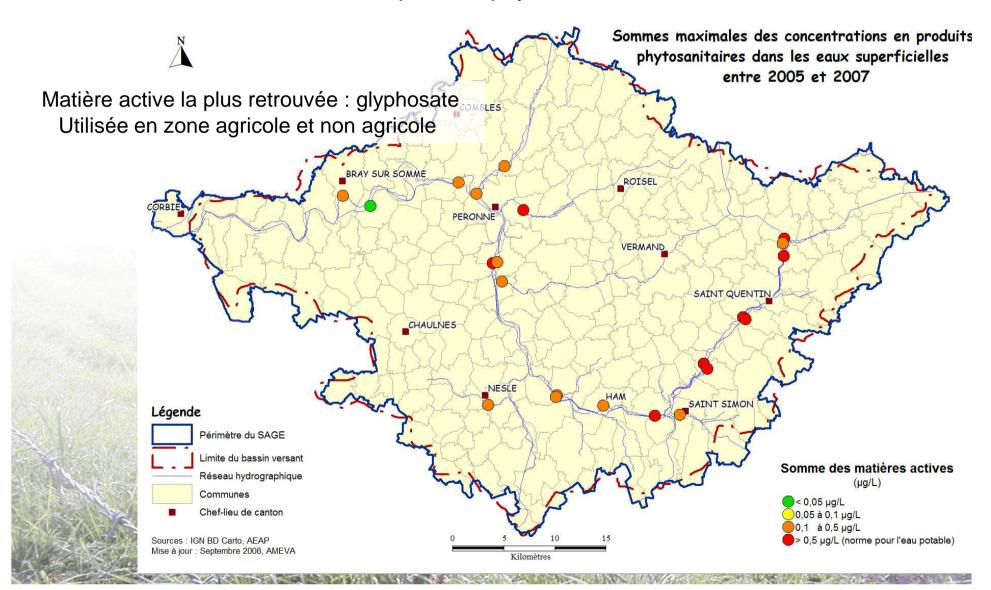
EAU







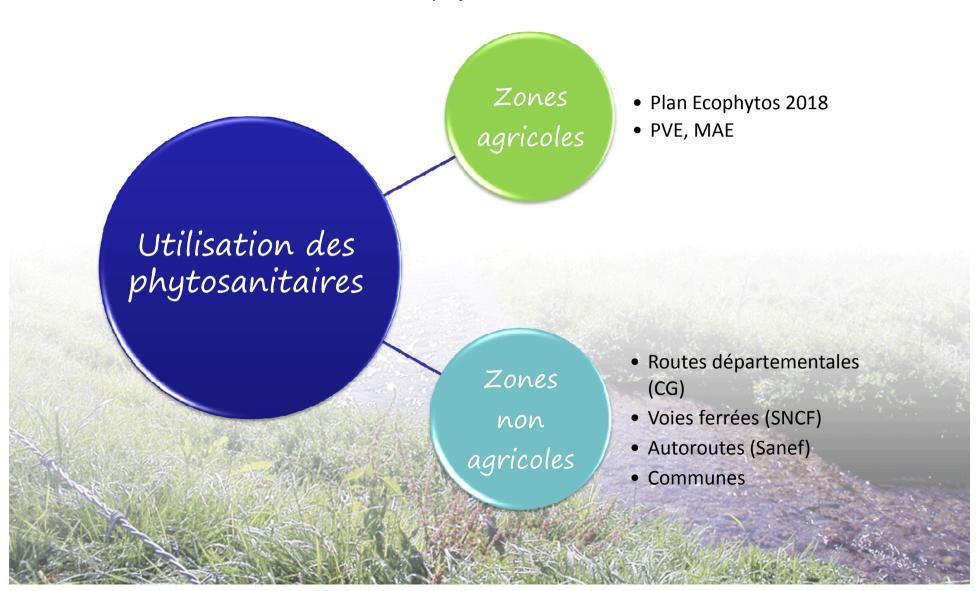
Les eaux superficielles de la Haute Somme dégradée par les produits phytosanitaires







Objectif : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires







Objectif : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en zones agricoles

Plan national de réduction des produits phytosanitaires Plan Ecophytos 2018

- ✓ Mis en place par le Ministère en charge de l'agriculture
- ✓ Réduction de l'utilisation des phytosanitaires de 50 % → 2008 2018







Enjeu: Protection de la ressource en eau

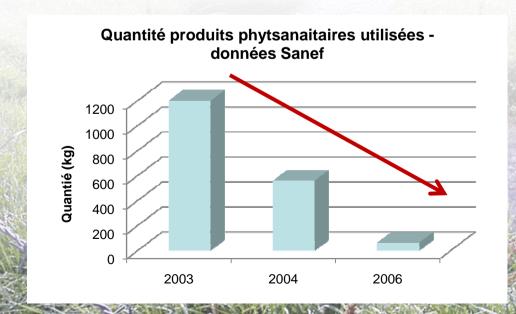
Quelques exemples

✓ Conseils Généraux

Mise en place de techniques alternatives

→ Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

✓ Sanef – 80 km d'autoroutes sur la Haute Somme









Enjeu: Protection de la ressource en eau

Commune de Péronne Mise en place de techniques alternatives : paillage, binage, etc.





Réponse au SDAGE :

Disposition 8 : les exploitants agricoles, les collectivités et les gestionnaires d'espaces veillent à s'inscrire dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.





Projet de réduction des produits phytosanitaires par les collectivités

✓ Maitrise d'ouvrage : AMEVA✓ Assistance : FREDON Picardie✓ EPCI pilote : CC Haute Somme

Objectif:

Former les utilisateurs de phytosanitaires Réalisation du plan de désherbage de chaque commune Définition des zones à risques Validation du plan par la FREDON Mise en place de techniques alternatives, acquisition de matériels

Coût: 24 000 € pour le territoire de la CCHS 80 % de subvention maximum

Projet reproductible dans tous les EPCI du SAGE

Enjeu : utilisation minimale des phytosanitaires dans toutes les communes du SAGE

Ambition : « zéro herbicide » pour l'entretien des communes d'ici 2015

Préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraine du bassin de la Haute Somme

Réponse au SDAGE : objectif zéro phytosanitaires pour les collectivités (disposition 8)





Enjeu : Protection de la ressource en eau/alimentation en eau potable

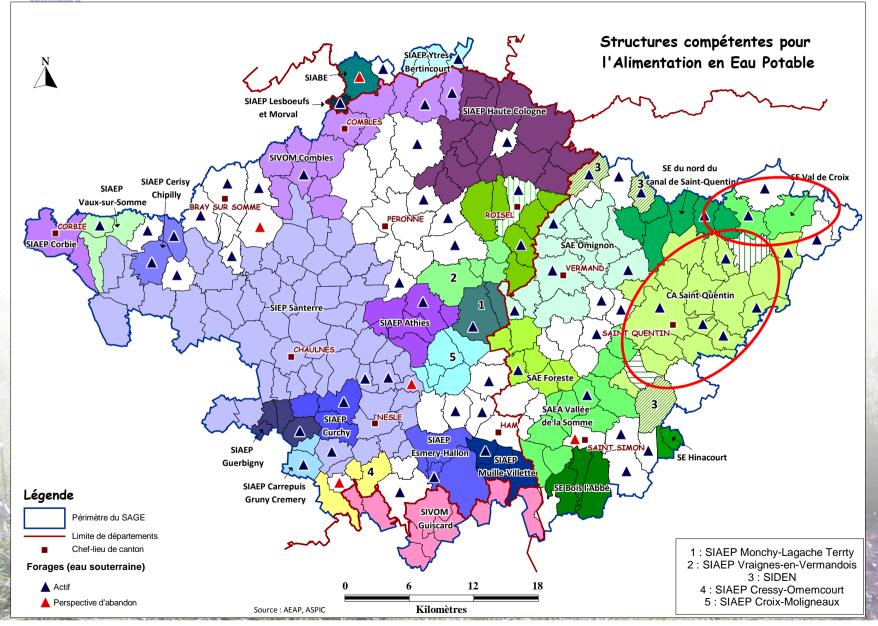
- 3 captages prioritaires Grenelle sur la Haute Somme
 - ➤ Définis suivant état de la ressource par rapport aux nitrates et produits phytosanitaires, population alimentée
- 1 captage sur l'Agglomération de Saint Quentin
- 2 captages sur le Syndicat d'eau du Val de Croix
- Périmètre de protection des captages à mettre en place sur : Saint Quentin / Méricourt (SIEAP Val de Croix)
- Coût moyen d'une procédure de protection = 11 250 € T.T.C. (source : CG 80) Financé à 70 % par l'AEAP

🟓 <u>Réponse au SDAGE</u> :

Orientation 7: Assurer la protection des aires des captages d'AEP











L'Assainissement Non Collectif, un enjeu majeur sur la Haute Somme



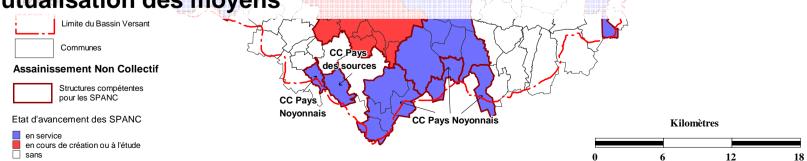


- √ 14 SPANC en service (12 EPCI et 2 SI)
- ✓ 3 SPANC en cours de création (CC Coquelicot, CASQ, CC Pays Neslois)
- ✓ 24 communes sans SPANC
 - 20 « isolées »
 - 4 dans la CC du canton de Saint-Simon



Objectifs du SAGE: diagnostic ANC terminé en 2012

✓ Mutualisation des moyens







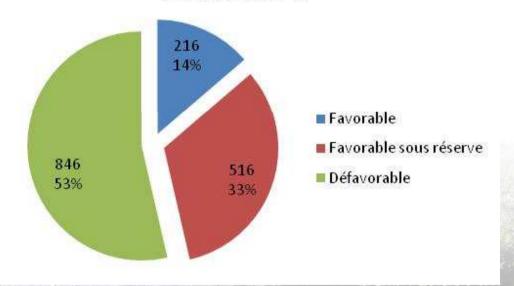
Assainissement Non Collectif

Enjeu : diagnostic assainissement non collectif – dégradation de la qualité des eaux superficielles et souterraines

Exemple diagnostic CC Pays Vermandois

- 20 communes diagnostiquées
- ■1578 habitations

SPANC CCPV



Assainissement : Enjeu majeur du SDAGE

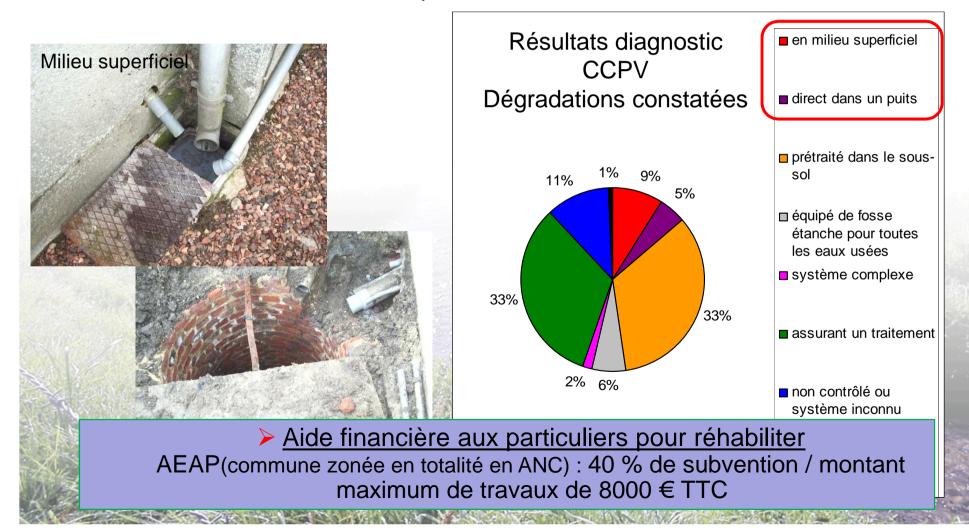
Orientation1 : continuer la réduction des apports ponctuels de matières polluantes classiques dans les milieux





Assainissement Non Collectif

Enjeu : diagnostic assainissement non collectif – dégradation de la qualité des eaux superficielles et souterraines

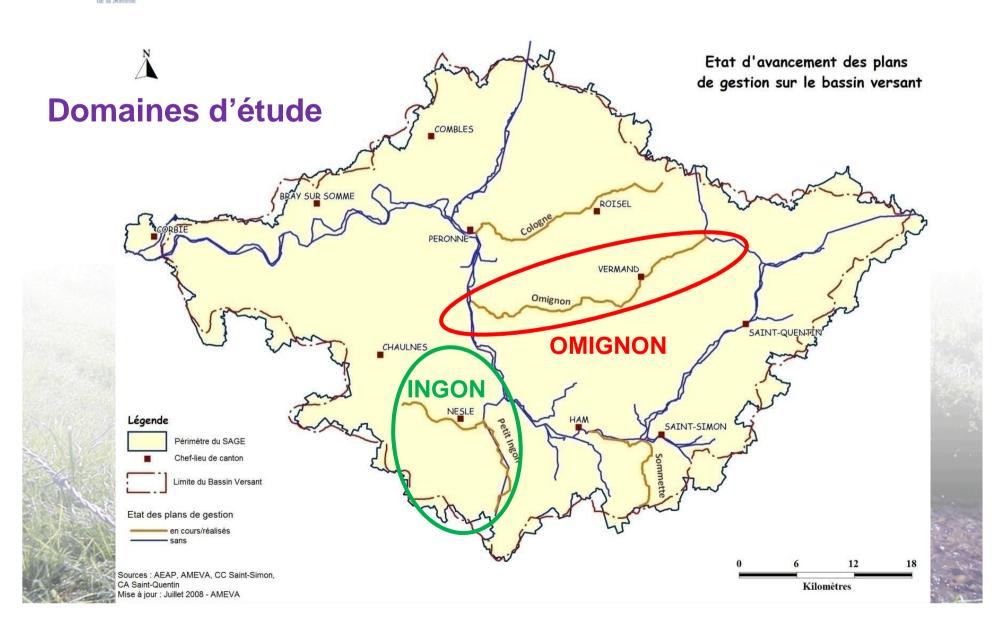




4. Avis de la CLE sur les Plans de Gestion de l'Ingon et de l'Omignon

Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

Plans de Gestion INGON et OMIGNON





Rivières INGON





INGON

Maitrise d'ouvrage : association syndicale des rivières Ingon

Une pression agricole marquée

- Des ripisylves déficitaires : 48 % de peupliers
- Des lits mineurs recalibrés



Des cours d'eau fortement modifiés

- Proximité du canal du Nord
- Projet Seine Nord Europe
- Anciennes pratiques de curage et usages actuels

(60 % du linéaire rectiligne et encaissé, 30 % des berges réhaussées)





INGON

Une qualité de l'eau altérée

- **♦ Paramètres déclassants :** Matières azotées, MES
 - → Qualité globale : mauvaise
- Nombreux rejets transverses (119 recensés, 70 % agricoles)
- Impact du ruissellement important

Des potentialités piscicoles très dégradées

- 1ère catégorie piscicole (espèce repère truite fario)
- ♦ Absence d'habitat spécifiques sur 83 % du linéaire
- ♦ Frayères potentielles quasi-inexistantes (< 1 %)</p>
- ♦ De nombreux facteurs dégradants :

Colmatage des fonds (dominance des vases et limons), Cloisonnement du lit mineur : 7 seuils infranchissables Qualité de l'eau dégradée,...







Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

INGON

LES TRAVAUX PRECONISES PAR LE PLAN DE GESTION

- Gérer les écoulements
- Restaurer les fonctionnalités biologiques des cours d'eau
- Améliorer les usages
- Lutter contre les espèces indésirables

> Quelques exemples



GERER LES ECOULEMENTS

INGON

Reconnexion avec le lit majeur (550 m de rive)

\rightarrow Objectifs

Augmentation des champs d'expansion de crue fonctionnels Retalutage des berges avant plantations



Faucardage ciblé (1200 m²)

\rightarrow Objectifs

Contrôle des niveaux d'eau en période estivale

Favoriser l'autocurage

Diversification des herbiers





Restaurer les fonctionnalités biologiques des cours d'eau

INGON

Restaurer les habitats piscicoles

Recharges des fonds et entretien de frayères

→ Rappel des objectifs

Restauration des habitats de reproduction des salmonidés (300 m²) Limiter le colmatage des frayères potentielles (410 m²)



Diversification des habitats de pleine eau (900 m prioritaires)

→ Rappel des objectifs

Augmenter les capacités d'accueil (caches, support de pontes, ...)

Diversifier les faciès et substrats de fond





AMELIORER LES USAGES

INGON

Protection rapprochée du cours d'eau

$\rightarrow \text{Objectifs}$

Limiter l'impact du bétail : surlargeurs, envasement, ...

Protection des habitats aquatiques

Protection des plantations

700 m de clôtures, 3 abreuvoirs







AMELIORER LES USAGES

INGON

Entretien courant des ripisylves

Secteur paysager et plantations (6000 m²)

\rightarrow Objectifs

Maintien des accès au public (accotement de routes, chemins...)
Valorisation des abords du cours d'eau

(400 m² d'arbustif)

Gestion des ligneux (24 sujets)

→ Objectifs

Conservation patrimoniale des alignements de saules têtards en fond de vallée

Maintien des sujets en bon état sanitaire

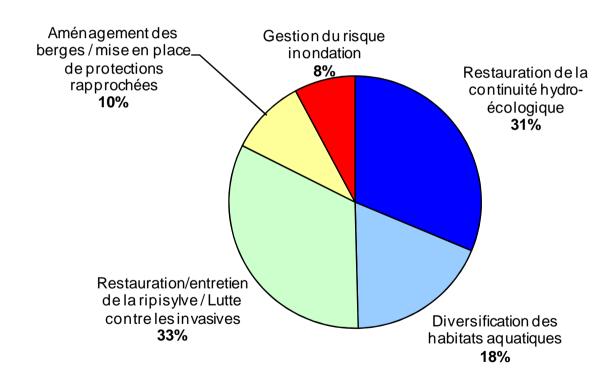
Sécurisation des abords de voies de circulation et secteurs fréquentés par le public





Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

Nature des opérations 2010-2015 INGON





Rivière OMIGNON





OMIGNON

Maitrise d'ouvrage : association syndicale autorisée de l'Omignon

La qualité de l'eau

- **♦** Facteur déclassant : Azote
- Phytosanitaires
- Facteurs dégradants : apports fluviaux, rejets de fossés de drainage, rejets domestiques





OMIGNON

Les ouvrages

11 seuils recensés dont 4 franchissables par les Salmonidés





OMIGNON

Les potentialités piscicoles

Cours d'eau de 1ère catégorie (espèce repère Truite fario)

Contexte dégradé: 73 % du linéaire dépourvu d'habitat

Surface de frayères déficitaires (3 % du réseau)

Concentration des habitats sur l'amont

Facteurs dégradants : Cloisonnement par les seuils, Qualité de l'eau, Colmatage des fonds

Etat des berges et ripisylves

Chenalisation marquée des rives (50 % du linéaire perché, 33 % des berges emmerlonnées, possibilité d'expansion de crues très limitées)

Plus de 900 m² de massifs de renoué recensés

Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

OMIGNON

LES TRAVAUX PRECONISES PAR LE PLAN DE GESTION

- Gérer les écoulements
- Restaurer les fonctionnalités biologiques des cours d'eau
- Améliorer les usages
- Lutter contre les espèces indésirables

Quelques exemples



GERER LES ECOULEMENTS

OMIGNON

Opérations de dévasement

$\rightarrow \text{Objectifs}$

Restauration d'un ancien bras (700 m³)

Restauration de la capacité d'écoulement d'ouvrages de franchissement





Gestion des embâcles (6 identifiés)





Restaurer les fonctionnalités biologiques des cours d'eau

OMIGNON

Reboisement des rives (1400 m²)

\rightarrow Objectifs

Diversifier les ripisylves en place Restaurer les habitats de pied de berge Ombrage de lit



Assurer la continuité écologique et sédimentaire (intervention sur 5 seuils)

→ Objectifs

Franchissement par les salmonidés

Décloisonnement des milieux aquatiques





AMELIORER LES USAGES

OMIGNON

Renforcement de berges (70 % des aménagements en technique végétale, 380 m de rive)

→ Objectifs

Protection d'infrastructures (fondations d'habitations, ouvrage, accotements de chemin...)

Valorisation des abords de la rivière sur secteurs visibles du public

Diversification des habitats de berges







LUTTER CONTRE LES ESPECES INDESIRABLES

OMIGNON

Piégeage du rat musqué (3 km en priorité)

 \rightarrow Objectifs

Stabilité des rives

Protection des plantations et renforcement de rives





Traitement des massifs de renoué

→ Objectifs

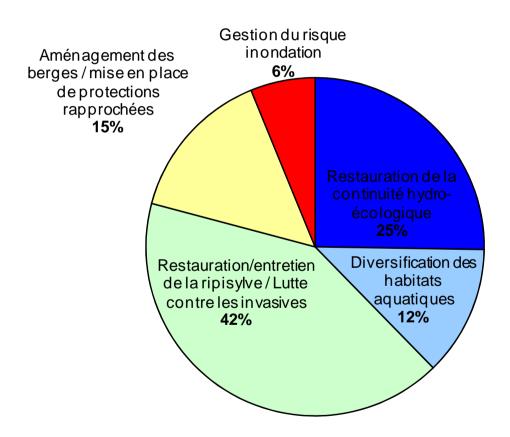
Limiter l'expansion de l'espèce en lit mineur Préserver la diversité biologique des ripisylves





Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

Nature des opérations 2010-2015 OMIGNON





Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

Financements des Plans de Gestion

Financés par le Plan Somme

- → Approuvé en Comité de Pilotage
- √ 50 % Agence de l'Eau Artois Picardie
 - √ 15 % Conseil Régional de Picardie
- √ 15 % Conseil Général de la Somme
 - ✓ 20 % Maître d'ouvrage



5. Lancement du SAGE

« Somme aval et Cours d'eau côtiers »





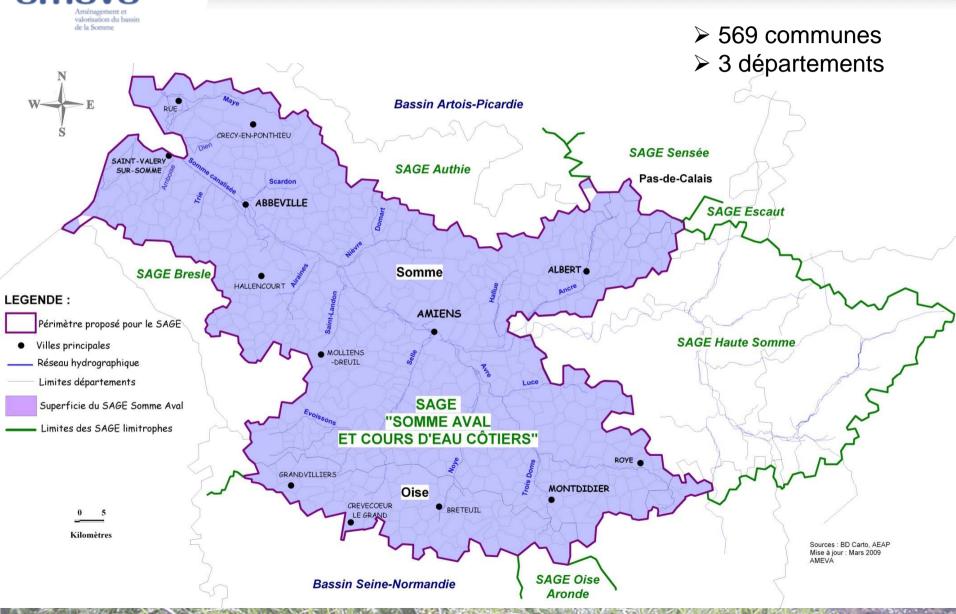
6 SAGE « Somme aval et Cours d'eau côtiers »

Réunion de lancement le 23 octobre 2009 à Mégacité (Amiens)





SAGE « Somme aval et Cours d'eau côtiers »





6 SAGE « Somme aval et Cours d'eau côtiers »

Echéancier

Phase d'émergence

- Consultation des communes → lancée début Novembre 2009 (4 mois)
- Arrêté préfectoral de **périmètre** fin mars 2010
- Arrêté préfectoral de constitution de CLE en Septembre 2010
- Installation de la CLE fin 2010

Phase d'élaboration

- PAGD/Règlement fin 2013
- Enquête 2014
- Arrêté préfectoral du SAGE 2015

Phase de mise en œuvre

• Lancement en 2015



6. Perspectives

et

Questions diverses





Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

Echéancier SAGE Haute Somme

Prochaines étapes

Début 2010 Validation de l'état des lieux, diagnostic, enjeux par les Commissions Thématiques

Mars 2010

Validation de l'état des lieux, diagnostic, enjeux par la CLE

2011-2012

- Rédaction et validation du Plan d'Aménagement et de Gestion durables (PAGD) de la ressource en eau
- Rédaction et validation du Règlement du SAGE Haute Somme



QUESTIONS DIVERSES

